CEDIGEP
2 rue Georges Morvan
17000 La Rochelle
Traitement du 4 nov. 2026 - GemWeb V4.31.7

DÉCLARATION DE CRÉANCE
à adresser au Mandataire Judiciaire

N° 10021*01

Créancier
(Nom, adresse et références)

Mandataire du Créancier
(Nom, qualité, adresse et références)

Débiteur
(N° mandat, nom ou dénomination, adresse, n° RCS ou RM)

1493
PRO MENUISERIE 17 SARL
12, rue de l'Aunis
17540 SAINT-SAUVEUR-D'AUNIS

Procédure

Nature du jugement
Redressement Judiciaire

Date du jugement
3 novembre 2026

CRÉANCE DÉCLARÉE
(N.B. : Le décompte et la liste des pièces sont à joindre en annexe)

	Créance chirographaire (c'est à dire sans privilège)	**Créance privilégiée**	**Observations** (cf. notice § 3)
Montant échu			
Montant à échoir			
Total T.T.C.			

Fait à....., le

Nom et qualité du signataire

.....

requiert l'admission de sa créance pour un montant total de Euros T.T.C.

Certifié sincère

SIGNATURE

Représentant des créanciers

Mandataire Judiciaire
CEDIGEP
Maître Abdouramane DIARRA
2 rue Georges Morvan
17000 La Rochelle